

## Communiqué de presse

02 octobre 2020

### **Concours d'idées Lieux de vie collectifs & autonomie CNSA 2020 : les élèves architectes font rimer grand âge et développement durable**

**Hé-berge-r, un projet d'écosystème associant une maison de retraite, un navire-médecin et un établissement scolaire, a été récompensé par le jury du concours d'idées CNSA Lieux de vie collectifs & autonomie, présidé par l'architecte Michel Seban. Imaginé par deux étudiants de l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Paris-Val de Seine, il fait de la Loire un biotope propice aux échanges entre personnes âgées, lycéens et médecins.**

Le concours d'idées 2020 de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), organisé en collaboration avec le ministère de la Culture, avec le soutien de la Fondation Médéric Alzheimer et du Comité national Coordination Action Handicap (CCAH), invitait une nouvelle fois les étudiants en école d'architecture à imaginer la maison de retraite de demain. Avec ce concours, la CNSA anime une réflexion sur l'adaptation de l'habitat à l'accueil des publics fragilisés par l'âge ou le handicap, une réflexion au cœur du projet de loi de 5<sup>e</sup> branche de la Sécurité sociale sur l'autonomie. Le jury a récompensé deux projets construits autour d'une thématique commune : la création d'un modèle de vie en communauté durable.

#### **Premier prix : Hé-berge-r, la maison de retraite et son navire-médecin**

Avec Hé-berge-r, Camille Ghielmetti et Jacques Veyre de Soras ont fait le pari de la maison de retraite connectée par voie fluviale. Leur maison de retraite est constituée de deux bâtiments, situés sur les bords de la Loire, à Tours, avec vue sur le fleuve et à proximité du lycée Albert Bayet. Elle dispose de 10 chambres d'hébergement temporaire, 10 chambres d'hébergement classique et 13 lits pour les malades d'Alzheimer ainsi que des espaces communs et de soins nécessaires pour accueillir ses résidents au quotidien. Le binôme propose d'organiser un partenariat avec le lycée, pour permettre aux résidents autonomes de transmettre leur savoir aux nouvelles générations et de garder un lien social. La maison de retraite est conçue en autonomie totale. Elle a la capacité

de s'agrandir sur l'eau. Elle est dotée d'une rampe piétonne qui sert de port d'attache à un navire-médecin. Ce bateau est un concept novateur : il peut prendre des résidents à son bord et leur proposer des ateliers de détente ou des soins selon leurs besoins. La péniche dispose également de chambres pour l'équipage, constitué d'étudiants en médecine et d'infirmiers, supervisés par deux médecins expérimentés. **Ce projet audacieux permet au duo d'élèves architectes de remporter le premier prix et la somme de 12 000 euros.**



## Mention spéciale Alzheimer pour La compagnie des arbres

Grâce au projet La compagnie des arbres, Léna Chappuis et Pauline Carl remportent la mention spéciale et la somme de 5 000 euros de la Fondation Médéric Alzheimer. Les deux étudiantes en double cursus architecture et ingénierie en génie énergétique et climatique à l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Strasbourg, proposent de transformer un terrain vide, situé dans le quartier dynamique du Nouveau Bassin de Mulhouse, en parc public accueillant une maison de retraite et sa serre.



Le projet, qui prévoit deux bâtiments reliés par une serre, repose sur plusieurs idées fortes : la diversité des profils des résidents, avec 20 chambres pour personnes dépendantes, 10 logements pour personnes âgées autonomes et une unité Alzheimer de 8 chambres, la forte connexion avec la nature grâce au parc public et plusieurs potagers entretenus par les résidents, la disponibilité de services de proximité au rez-de-chaussée (pharmacie, épicerie, coiffeur...) et l'attractivité du quartier et de la ville.

L'édition 2021 du concours d'idées CNSA Lieux de vie collectifs & autonomie sera lancée prochainement. Les étudiants devront concevoir un lieu de vie collectif accueillant des personnes en situation de handicap.

### Contact presse

**Aurore Anotin – CNSA**

Tél. : 01 53 91 21 75

[aurore.anotin@cnsa.fr](mailto:aurore.anotin@cnsa.fr)

---

## À propos de la CNSA

Créée en 2004, la CNSA est un établissement public dont les missions sont les suivantes :

- Participer au financement de l'aide à l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées : contribution au financement de l'allocation personnalisée d'autonomie et de la prestation de compensation du handicap, concours au financement des maisons départementales des personnes handicapées, des conférences des financeurs de la perte d'autonomie, affectation des crédits destinés aux établissements et services médico-sociaux, soutien à la modernisation et à la professionnalisation des services d'aide à domicile.
- Garantir l'égalité de traitement sur tout le territoire quel que soit l'âge ou le type de handicap, en veillant à une répartition équitable des ressources.
- Assurer une mission d'expertise, d'information et d'animation : échange d'informations, mise en commun des bonnes pratiques entre les départements, soutien d'actions innovantes, développement d'outils d'évaluation, appui aux services de l'État dans l'identification des priorités et l'adaptation de l'offre.

- Assurer une mission d'information des personnes âgées, des personnes handicapées et de leurs proches.
- Enfin, la CNSA a un rôle d'expertise et de recherche sur toutes les questions liées à l'accès à l'autonomie, quels que soient l'âge et l'origine du handicap.

En 2020, la CNSA gère un budget de plus de 27 milliards d'euros.

## Les partenaires financiers

### Le Comité national coordination action handicap - CCAH



ENSEMBLE, HANDICAP ET SOCIÉTÉ

Le Comité national coordination action handicap agit pour l'ensemble de ses membres, groupes de protection sociale, acteurs mutualistes, entreprises et associations nationales du handicap. Le CCAH mutualise les acteurs, les expertises et les moyens financiers au service d'actions concrètes pour favoriser l'inclusion des personnes handicapées.

En savoir plus : [www.ccah.fr](http://www.ccah.fr)

### La Fondation Médéric Alzheimer



La Fondation Médéric Alzheimer, reconnue d'utilité publique, travaille depuis 20 ans avec des professionnels, prescripteurs et pouvoirs publics pour améliorer la qualité de vie des personnes malades et de leurs proches au quotidien.

Elle mène des actions de veille scientifique, d'enquête, de recherche et développe depuis 2010 une activité de formation par l'intermédiaire du Centre de formation Eval'Zheimer®.

Après avoir publié un livre plaidoyer « *Alzheimer Ensemble, Trois chantiers pour 2030* »,

la Fondation Médéric Alzheimer a pris l'initiative du collectif Alzheimer Ensemble, Construisons l'avenir destiné à relever le défi du vieillissement cognitif et à favoriser l'émergence d'une société bienveillante.

La Fondation a également vocation à innover et à faire émerger des solutions d'accompagnement plus efficaces au travers de son Living Lab mais également en finançant les travaux de chercheurs en santé publique et sciences humaines et sociales ainsi que des projets d'acteurs de terrain.

En savoir plus : [www.fondation-mederic-alzheimer.org](http://www.fondation-mederic-alzheimer.org)

Soutenu par



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Avec le soutien de

